

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025
DELIBERATION N°17/03/2025-52

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 3 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 25

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Nicolas FERNANDEZ, MME Emmanuelle NIOCEL-JULHES, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

Absents excusés :

MMES Maryline VICARD, Marine NEGRE, Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **25 MARS 2025** et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le **19 MARS 2025** à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°10
MENUISERIE INTERIEURE BOIS : AVENANT N°2**

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°10 (Menuiserie intérieure bois) a été attribué à l'entreprise SAS ATELIER DESIGN BOIS et DÉRIVÉS (48 000 MENDE) pour un montant de 218 880,00 € H.T.

Pour rappel, un avenant N° 1 a porté le montant du marché à 201 030,00 € H.T.

Des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires :
Un vernis 3 couches au pistolet des façades des mobiliers
Un Miroir rond pour la salle de vie, l'habillages de poteaux, un store vénitien
Par ailleurs des travaux relatifs à des caissons, au contrôle d'accès, à l'organigramme ne seront pas exécutés.

Ces modifications engendrent une moins-value de 2 770,00 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 198 260,00 € H.T.

La Commission des marchés publics, réunie le Lundi 10 Mars 2025, a donné un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant N°2 du lot N°10 (Menuiserie intérieure bois) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise SAS ATELIER DESIGN BOIS et DÉRIVÉS pour un montant en moins-value de 2 770,00 € H.T.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

Florie RAROU



AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SAS ATELIER DESIGN BOIS et DÉRIVÉS
La combe de Chabannes
48000 MENDE

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Construction d'une crèche collective de 48 places
Lot N°10 : Menuiseries intérieures bois / mobilier / signalétique**

Date de la notification du marché public : **13 octobre 2023**

Date de fin d'exécution du marché public : **7 avril 2025**

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 218 880,00 €
- Montant TTC : 262 656,00 €

Montant du marché public après l'avenant N°1 :

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 201 030,00 €**
- **Montant TTC : 241 236,00 €**

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations complémentaires.

Selon Ordre de Service N°5 en date du 3 février 2025

Selon devis en date du 27 janvier 2025

- Montant H.T. : 2 300, 00 €
- Montant T.T.C. : 2 760,00 €

Vernis 3 couches au pistolet des façades des mobiliers pour la durabilité et la facilité d'entretien

Selon Ordre de Service N°6 en date du 10 mars 2025

Selon devis en date du 5 mars 2025

- Montant H.T. : 1 980, 00 €
- Montant T.T.C. : 2 376,00 €

Miroir rond pour la salle de vie, habillages de poteaux, un store vénitien

Par ailleurs selon le devis en date du 5 mars 2025, des travaux ne seront pas exécutés pour un montant de :

- Montant H.T. : 7 050,00 €
- Montant T.T.C. : 8 460,00 €
-

Des travaux relatifs à des caissons, au contrôle d'accès, à l'organigramme

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

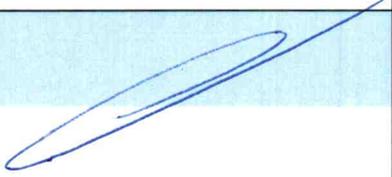
Montant de l'avenant N°2:

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 2 770,00 €
- Montant TTC : - 3 324,00 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 198 260,00 €
- Montant TTC : 237 912,00 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
S.A.S. ATELIER DESIGN BOIS et DERIVES Christophe CHABALIER La Combe de Chabannes - 48000 MENDE Tél/Fax : 04 66 49 29 57 - Siret 533 804 134 00013		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le ...2.5. MARS 2025

Signature

Le maire,

Philippe DELORT

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mercredi 19 mars 2025 10:38
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-52

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-52, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250319-17-03-2025-52-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 17-03-2025-52

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.10 : Menuiseries intérieures bois : Avenant N.2

Date de décision : 19/03/2025

Date de transmission : 19/03/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mardi 25 mars 2025 14:27
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-52

":. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-52, télétransmis par Sarah COSTEROUSSÉ.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250325-17-03-2025-52-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 17-03-2025-52

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.10 : Menuiseries intérieures bois : Avenant N.2

Date de décision : 25/03/2025

Date de transmission : 25/03/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>